



AUDIT &  
VERIFICATION

FORUM  
ETHIBEL

# DECLARATION DE CERTIFICATION 2009

Aux clients et aux sympathisants d'Aide Salvatorienne,  
Aux membres de RESSources,  
Aux autorités,  
Au public,

L'a.s.b.l. **Forum ETHIBEL** a été chargée par l'a.s.b.l. **RESSources** (le Réseau d'entreprises d'économie sociale actives dans la récupération et le recyclage, [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)) de l'exécution d'un contrôle indépendant qui porte sur le respect du cahier des charges du label éthique **SOLID'R**, dans le cadre de la charte liant RESSources d'une part et l'a.s.b.l. **Aide Salvatorienne** adhérant au label d'autre part ([www.salvatorhulp.be/fr](http://www.salvatorhulp.be/fr)). Le but de cette mission est de contrôler la conformité des activités d'Aide Salvatorienne avec les critères éthiques définis dans le cahier des charges annexé à la Charte signalée ci-dessus et d'en faire un rapport public.

Notre contrôle a été entièrement exécuté en accord avec les spécifications reprises dans la charte du label éthique SOLID'R. Lors de l'exécution de cette mission, nous avons obtenu le soutien administratif de l'a.s.b.l. RESSources et d'Aide Salvatorienne. Toutes les informations complémentaires demandées ont été obtenues.

Cette déclaration de certification porte sur le contrôle groupé des critères à vérifier lors de la demande d'adhésion et des critères à vérifier sur base de la structure et de l'activité pour l'exercice **2009**.

Sur base des contrôles menés, nous confirmons qu'Aide Salvatorienne respecte les critères statutaires suivants :

- Finalité de service aux membres et à la collectivité plutôt que de profit
- Primauté de la personne et du travail sur le capital dans la répartition des revenus
- Autonomie de gestion.

Nous confirmons par ailleurs qu'Aide Salvatorienne respectait, respectivement au 31 décembre 2009, les critères opérationnels suivants :

- Finalité de service aux membres et à la collectivité plutôt que de profit
- Primauté de la personne et du travail sur le capital dans la répartition des revenus
- Tenue d'une comptabilité régulière et établissement des comptes annuels prévus par la loi
- Transparence concernant les moyens utilisés (provenance et affectation)
- Communication transparente et accessibilité des comptes aux donateurs
- Tension salariale réduite
- Autonomie de gestion
- Processus de décision démocratique.



En conclusion, nous déclarons sans réserve que, selon notre jugement et pour l'exercice 2009, les activités d'**Aide Salvatorienne** ont été menées de manière substantiellement conforme aux termes de la Charte du label éthique SOLID'R.

Bruxelles, le 22 novembre 2010  
Pour Forum ETHIBEL,  
Herwig Peeters, Directeur

